



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de  
l'environnement

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734\*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

## Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

### 1. Intitulé du projet

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

Forme juridique

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

## 4.2 Objectifs du projet

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Communes traversées :

**Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**

**4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?**

Oui

Non

**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?**

Oui

Non

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?**

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

<b>Objet</b>		
<b>1</b>	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input type="checkbox"/>
<b>2</b>	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input type="checkbox"/>
<b>3</b>	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input type="checkbox"/>
<b>4</b>	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
<b>5</b>	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
<b>6</b>	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

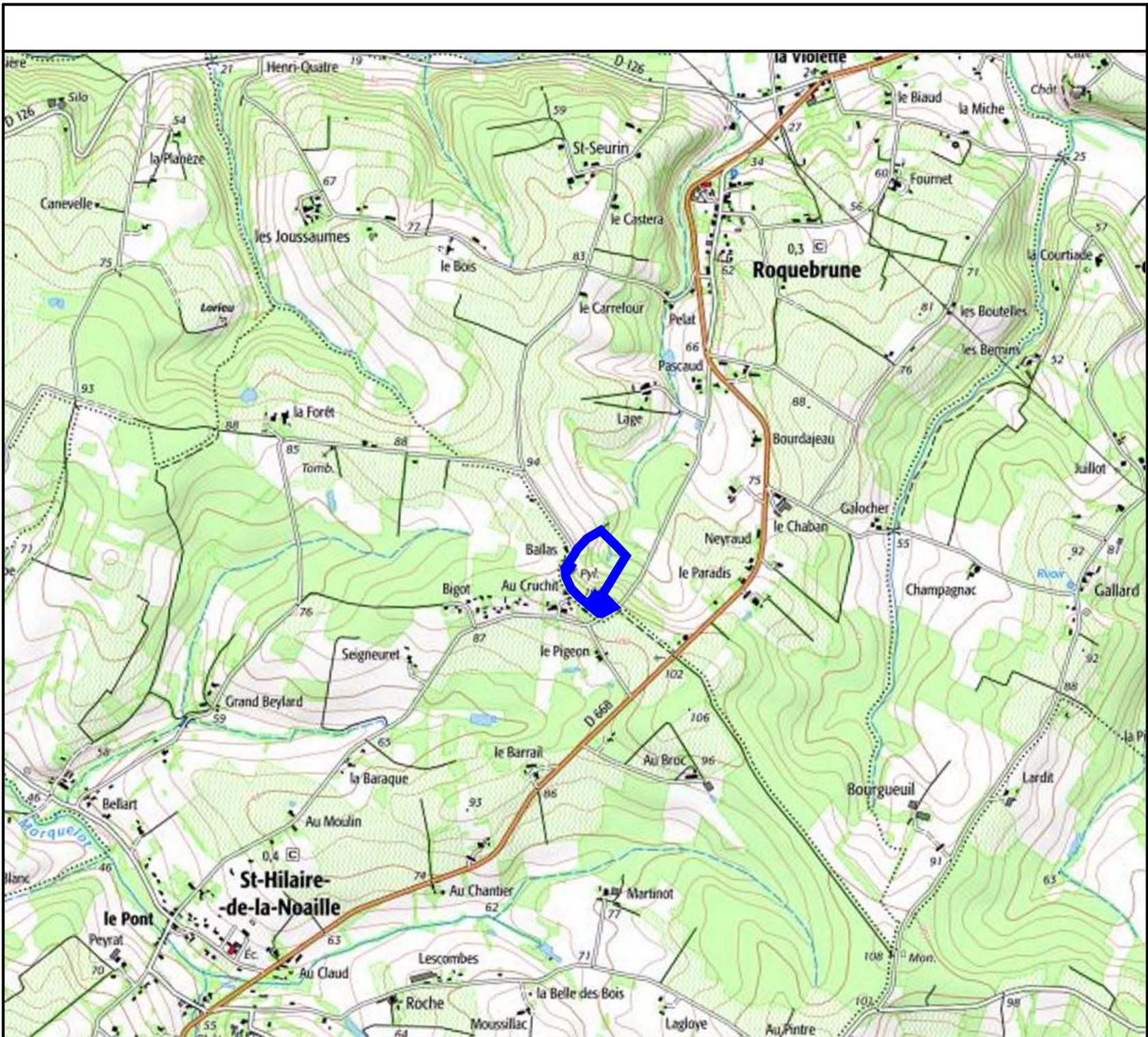
## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

le,

Signature



N  
W E S  
0 100 200 300 400 500m

● x:463312 y:6395394  
(RGF93)

24/09/2021

Sources : ©CNPF® ©IGN® ©INPN®  
Réalisation : ©CNPF, servcarto.fop v1.4

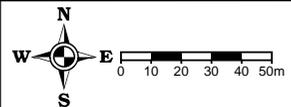
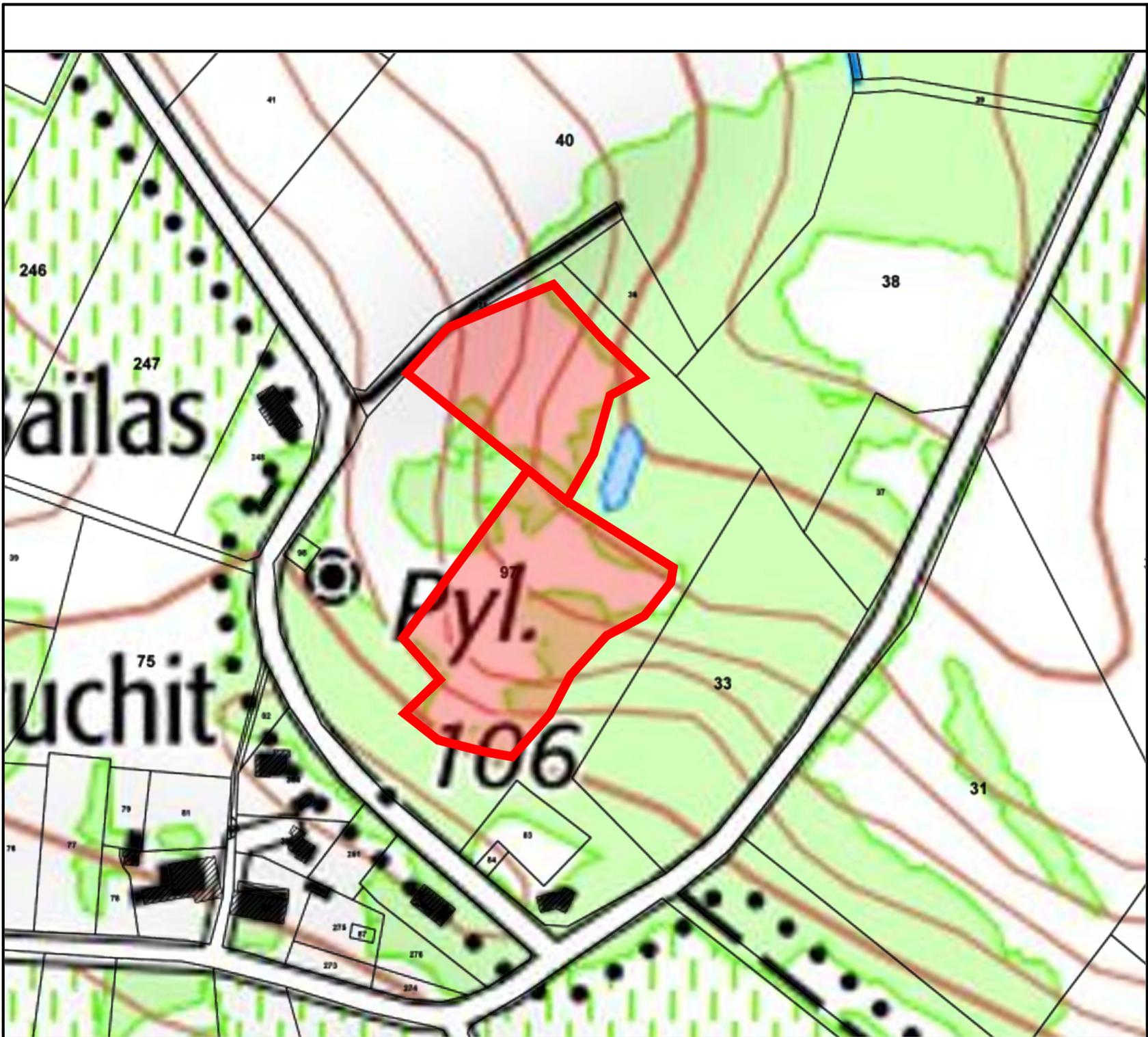
Annexes 3 et 4 – projet de boisement et localisation des photos in-situ



Photo 1 prise en mars 2021 (direction sud-est)



*Photo 2 prise en mars 2021 (direction nord-est)*



● x:463419 y:6395314  
(RGF93)

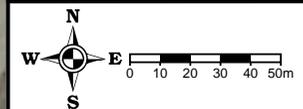
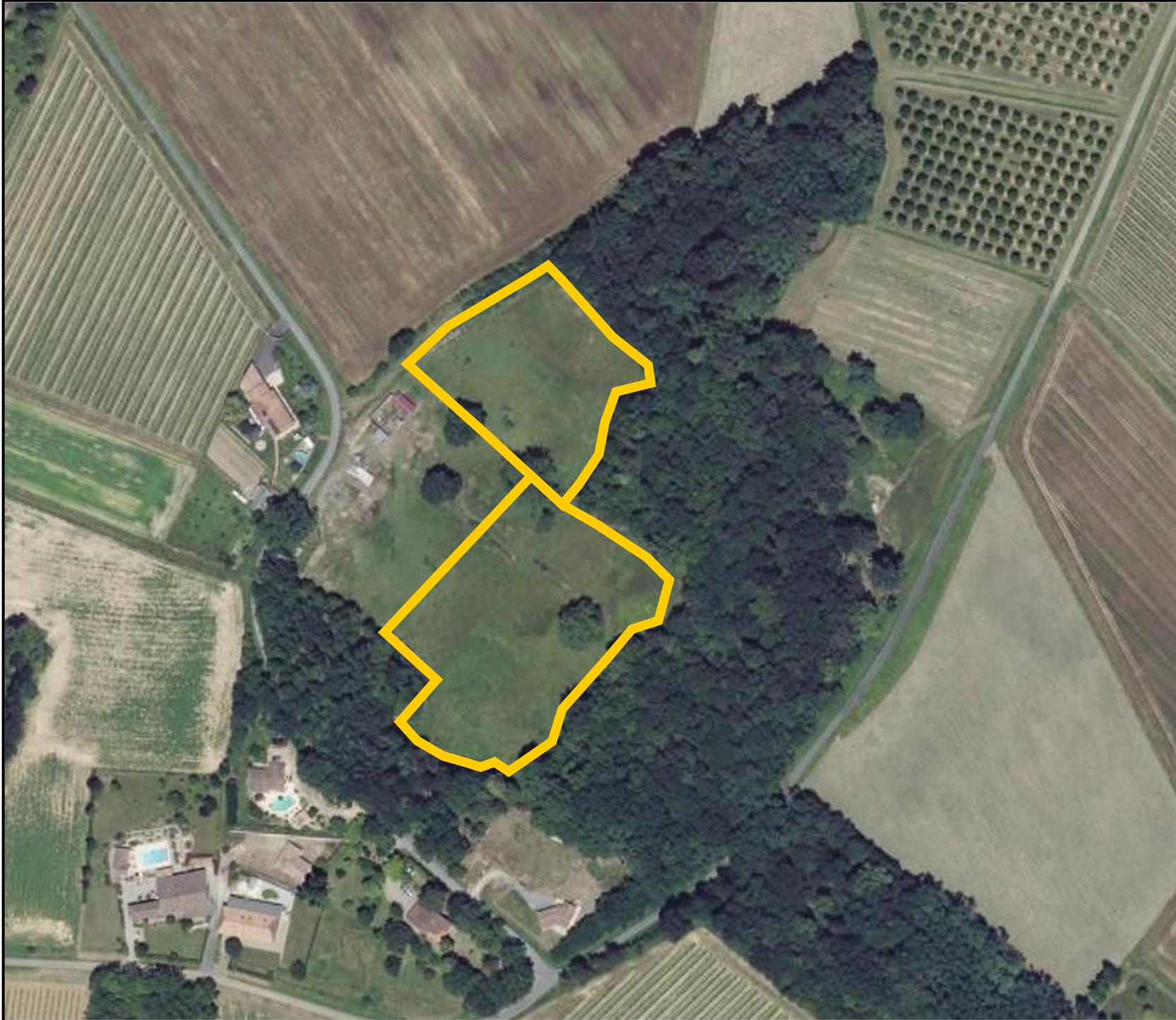
07/10/2021

Sources : ©CNPF® ©IGN® ©INPN®

Réalisation : ©CNPF, servcarto.fop v1.4



Zone de boisement



● x:463427 y:6395332  
(RGF93)

24/09/2021

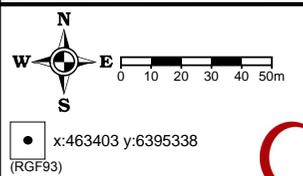
Sources : ©CNPF® ©IGN® ©INPN®

Réalisation : ©CNPF, servcarto.fop v1.4





APCL  
Natur  
à 2000  
: ZSC  
APCL\_Natura 2000 : ZPS



07/10/2021  
Sources : ©CNPF® ©IGN® ©INPN®  
Réalisation : ©CNPF, servcarto.fop v1.4

## Complément d'informations à la demande d'examen au cas par cas

### **Projet de 1<sup>er</sup> boisement d'environ 1,6 ha à Roquebrune (33)**

**Référence : 2021-11692\_FB\_incomplet**

*Selon la trame fournie par vos soins dans la demande de compléments (dont les éléments sont recopiés ci-dessous en gras) :*

#### **4 - Caractéristiques générales du projet (nature du projet, objectifs, procédures d'autorisation, localisation, composantes...)**

##### **4.1 : Nature du projet – projet global**

**Le présent projet, objet de la demande d'examen au cas par cas reçue par nos services le 08/10/2021, est susceptible de constituer une composante d'un projet global de boisements pour le compte d'un ou plusieurs propriétaires.**

**En effet, vous avez déposé en date du 08 octobre 2021 une autre demande de boisement (portant le numéro d'instruction 2021-11693) sur une superficie d'environ 0,6 ha (parcelles cadastrales AC51-52-53) sur la commune de Saint-Hilaire-de-la-Noaille (33) dont il est précisé qu'elle s'inscrivait dans une démarche « label bas carbone ».**

**De plus, un autre projet portant le numéro d'instruction 2020-10324 a fait l'objet d'une décision de non soumission à étude d'impact le 22 décembre 2020 pour un boisement d'environ 6,1 ha sur la commune de Roquebrune (parcelles cadastrales ZE 21-22-37-38) à proximité immédiate des parcelles faisant l'objet de la présente demande d'examen au cas par cas. Vous y avez également précisé que ce projet était inclus dans une démarche d'obtention du label bas carbone.**

**Ainsi au titre de l'article L.122-1 du code de l'environnement, veuillez préciser le caractère et le périmètre global de votre projet.**

**Veuillez également préciser si vous comptez déposer ultérieurement des demandes d'examen au cas par cas pour d'autres projets liés au projet global que vous aurez défini. Ils seront alors considérés comme faisant partie du projet global et sont à présenter comme tel.**

Le projet global de boisement porté par M. Moussa est divisé en deux dossiers différents du fait de la localisation des deux projets de boisement sur deux communes différentes. Il est bien indiqué dans le CERFA à la rubrique 4.6 que le projet de boisement à Roquebrune était également couplé à celui de Saint-Hilaire-de-la-Noaille dans le cadre d'un projet Label Bas-Carbone (et inversement dans le CERFA de la demande d'examen pour le projet de Saint-Hilaire-de-la-Noaille, dossier 2021-11693). Il n'y aura pas d'autres demandes d'examen au cas par cas à déposer liés à ce projet global de boisement.

La demande de boisement à Roquebrune sur une surface de 6,1 ha (n°instruction 2020-10324) est un projet indépendant avec un propriétaire voisin. Il n'est aucunement lié au projet de boisement de M. Moussa. Il a fait l'objet d'un autre dossier de demande de labellisation au Label Bas-Carbone.

Le CRPF Nouvelle-Aquitaine accompagne techniquement le montage de dossier au Label Bas-Carbone de ces deux dossiers.

#### 4.6 : Localisation du projet

**Veillez lister l'intégralité des parcelles cadastrales composant le projet de boisements dans sa globalité et indiquer leur superficie respective (Cf : définition au point 4.1 ci-dessous).**

Les parcelles cadastrales du projet global ainsi que leur superficie cadastrale et les surfaces à boiser sont indiquées dans le tableau ci-après :

N° dossier	Commune	Parcelle cadastrale	Superficie cadastrale	Surface à boiser
2021-11692	Roquebrune	ZE97	3,9466 ha	1,6 ha
2021-11693	Saint-Hilaire-de-la-Noaille	AC 51	0,1665 ha	0,09 ha
		AC 52	0,2871 ha	0,16 ha
		AC 53	0,5229 ha	0,36 ha

#### 5 - Sensibilité environnementale de la zone d'implantation

**Votre projet se situe au sein de milieux naturels alliant boisements, eau de surface permanente, cours d'eau et zones prairiales formant un ensemble a priori très favorable au développement de nombreuses espèces végétales et animales dont certaines seraient éventuellement protégées. A noter par ailleurs que la parcelle ZE97, zone d'emprise du projet, se situe à seulement 150 mètres au sud d'une zone Natura 2000 – FR7200692 – Réseau hydrographique du Dropt.**

La réalisation du projet est susceptible de générer des incidences sur ces habitats et espèces floristiques et faunistiques tant lors de la phase de travaux (effarouchements, dégradations/ destructions accidentelles, pollutions, etc.) qu'en phase d'exploitation (modification des milieux, dégradations ou pertes d'habitats avec incidences sur les espèces, etc.)

**Vous précisez à la rubrique 7 – autoévaluation du CERFA que : « ce projet de boisement se base sur un diagnostic pédologique et climatique réalisé par des professionnels du secteur forestier ». Or, vous ne nous avez pas transmis à ce jour cette étude.**

- **Veillez nous transmettre l'étude pédologique et climatique réalisée sur la zone d'emprise du projet que vous citez dans le CERFA, rubrique 7- Autoévaluation.**

Le diagnostic pédologique et climatique se trouve à la fin de ce document. Nous n'avons pas transmis ce document en annexe du CERFA car il n'est pas demandé dans les pièces justificatives.

- **Par ailleurs, compte tenu de la proximité immédiate du projet avec le site Natura 2000 – Réseau hydrographique du Dropt - FR7200692 (150m), veuillez consulter l'animateur de ce**

**site Natura 2000 afin de requérir son avis et ses connaissances en matière de faune et de flore d'intérêt patrimonial susceptibles d'investir la zone du projet et ses alentours.**

Lors des différentes visites terrain des parcelles, il n'a pas été observé d'indice d'un enjeu floristique ou faunistique particulier sur cette zone. De plus, dans la cartographie du DOCOB, il n'a pas été localisé d'habitat d'intérêt communautaire à proximité directe ou même éloignée de la parcelle à boiser.

Enfin, il est à noter que la parcelle ne sera pas intégralement boisée puisque, comme localisée sur les photographies aériennes, une partie de la prairie sera laissée en l'état (environ 0,4 ha). De plus, les essences choisies pour le boisement seront uniquement des feuillus et principalement des chênes, et constitueront ainsi un peuplement forestier comparable au boisement existant à proximité.

Le projet de boisement n'est pas situé dans un site Natura 2000. Nous considérons qu'il n'aura pas d'effets négatifs sur le site du fait de son éloignement par rapport à la parcelle à boiser, de la présence d'un boisement feuillu existant jouant le rôle de zone tampon, de l'absence de circulation des machines forestières sur le site Natura 2000 et de l'absence de rejets directs lors des phases de préparation du sol, de plantation, d'entretien de la plantation puis de l'exploitation des arbres.

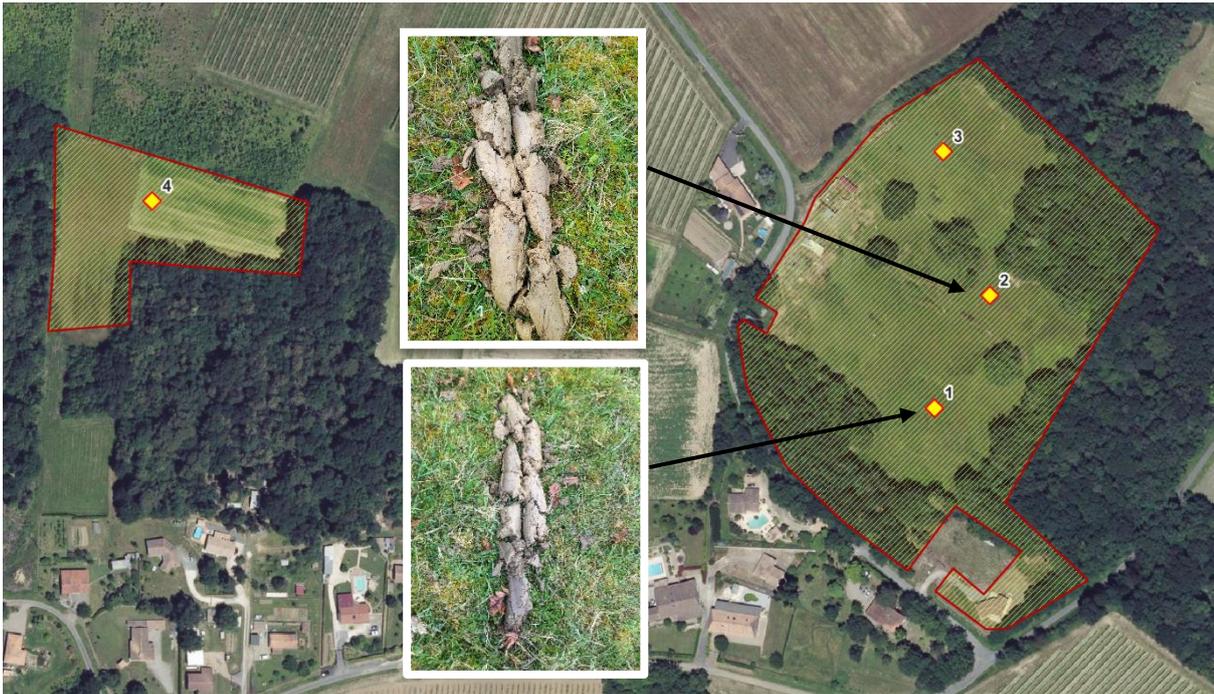
Sachant que le projet ne présente pas d'enjeu écologique particulier observé suite aux visites terrain et est en dehors du site Natura 2000, il ne nous semble pas nécessaire de requérir l'avis et les compétences de la structure animatrice. Néanmoins, nous avons pris contact avec l'animatrice d'Epidropt le 17 novembre 2021.

*A Bordeaux, le 17/11/2021*

## Diagnostic stationnel

### Projet de boisement à Roquebrune et Saint Hilaire de la Noaille – M. Moussa

4 sondages pédologiques ont été réalisés le 25 mars 2021 sur l'ensemble de la zone à boisier.



#### Résultats :

- **Sondages 1 et 2** (profondeur 65cm) : profil argilo-limoneux sur 65cm avec traces d'hydromorphie temporaire à partir de 40cm. Pas d'éléments grossiers, exposition Nord-Est.
- **Sondage 3** : profil argileux très hydromorphe, en pente, exposé Sud-Est pouvant contenir beaucoup d'eau en saison hivernal. Fin mars, le sol était encore gorgé d'eau ne permettant pas de prélever un échantillon de sol.
- **Sondage 4** : culture de maïs, sol profond, léger, avec traces d'hydromorphie temporaire à partir de 30cm.

Dans les zones de sondage 1, 2 et 4, les conditions pédologiques indiquent un très bon potentiel de production forestière pour les essences feuillues, notamment le chêne.

Dans la zone représentée par le sondage 3, les conditions d'hydromorphie limitent fortement le choix d'essence malgré un sol riche.

#### Choix des essences :

Il a donc été décidé de planter du Chêne pubescent et du Chêne sessile, en essences principales accompagnés de Chêne liège et Cormier dans les secteurs les moins hydromorphes. Dans un contexte de changement

climatique et d'assèchement des sols, les chênes pubescents et les chênes sessiles ont été choisis en raison d'une plus faible variabilité aux variations climatiques.

Les Aulnes glutineux et des Aulnes à feuilles en cœur seront plantés en mélange dans le secteur le plus hydromorphe. Les aulnes sont des essences adaptées à des sols inondés présentant une nappe phréatique permanente. L'îlot d'aulnes représente une surface à boiser de 0,5 ha.

Réalisé par Frédéric Hebert de la société Selvans Arbre&Forêt